

Arrêté DAJIM n° 158 /2022
portant nomination des membres du Comité social d'administration d'Université Côte d'Azur

LE PRESIDENT D'UNIVERSITE COTE D'AZUR

VU le Code de l'Education, notamment son article L. 951-1-1,

VU le Code général de la Fonction Publique et notamment son article L.211-4,

VU le Décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts,

VU le Décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat,

VU la Délibération n°2020-01 portant élection de M Jeanick BRISSWALTER, en qualité de Président d'Université Côte d'Azur lors du Conseil d'administration du 9 janvier 2020,

VU la Délibération n°2022-065 du Conseil d'administration d'Université Côte d'Azur du 13 mai 2022 portant création du Comité social d'administration de l'Etablissement – CSAE,

VU l'arrêté n°130-2022 du 17 octobre 2022 du Président d'Université Côte d'Azur relatif aux modalités d'organisation des élections au Comité social d'administration d'Université Côte d'Azur,

VU les procès-verbaux de proclamation des résultats du scrutin,

VU le Règlement Intérieur d'Université Côte d'Azur,

ARRETE

ARTICLE 1

Le Comité social d'administration comprend 10 représentants des personnels titulaires et 10 représentants des personnels suppléants.

ARTICLE 2

Sont nommés en qualité de représentants des personnels au Comité social d'administration d'Université Côte d'Azur :

Membres titulaires

TORRE Vincente

SANTUCCI Sabine

LABAT-JACQMIN Sarah

PHILIPPE Erwan

ORANGE François

BENOUDA Zoubida

BILANCINI Gilles

SORESI Chiara

HEEM Grégory

DIAS-CHIARUTTINI Ana

Membres suppléants

MONTICELLI Marc

ZIANI Dahbia

PADUANO Jean-Louis

SREY Silvanie Sothy

MONTAGNON Eric

GOUDINEAU Hubert

GAYSINSKI Marc

BAUER Marylin

DELORT Aurélie

BERGAMASCHI Alessandro

ARTICLE 3

Sont nommés en qualité de membres de la formation spécialisée du Comité social d'administration d'Université Côte d'Azur :

Membres titulaires

BAUER Maryline

BENOUDA Zoubida

GAYSINSKI Marc

LABAT-JACQMIN Sarah

PADUANO Jean-Louis

SANTUCCI Sabine

TORRE Vincente

SREY Silvanie Sothy

DELORT Aurélie

CHIARUTTINI Ana

Membres suppléants

ROSSO Thierry

GUETTI Philippe

ADAM Carine

BRIET Catherine

MONTICELLI Marc

NAIT-BOUDA Faïza

PREVOST Nadia

ZIANI Dahbia

BARRALIS Séverine

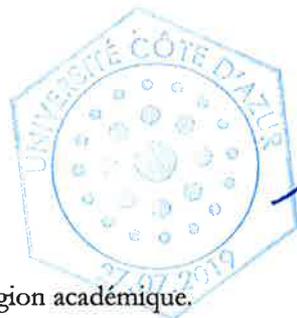
FOURNIER Alban

ARTICLE 4

Le Directeur général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché aux services centraux, à la Direction des Ressources Humaines et publié le site internet d'Université Côte d'Azur.

Fait à Nice, le 20.12.2022

Le Président d'Université Côte d'Azur
Jeanick BRISSWALTER



Université Côte d'Azur
Le Président

Jeanick BRISSWALTER

COPIES :

Mme la Rectrice de Région académique.

M. le Directeur général des Services

Direction des Ressources humaines

Intéressés.